Valrance

CONSIGNES

STAGE AGRICOLE 2 semaines du 14/09 au 25/09/2026

BUT découvrir le fonctionnement d'une exploitation ; connaître les acteurs du monde agricole.

RESULTAT ATTENDU rédaction d'un rapport d'activités décrivant le fonctionnement de l'exploitation, son amont/aval. Vous présenterez la diversité d'acteurs liée à votre production agricole.

OBLIGATOIREMENT,
le stage doit se dérouler dans l'une des catégories suivantes :

IMPORTANT

POLYCULTURE/ELEVAGE
Production animale (brebis, vaches ou chèvres) ET production végétale (blé, maïs, orge, colza)



PRODUCTION ANIMALE
Brebis lait ou viande, bovins lait ou viande, caprins lait



VITICULTURE



PRODUCTION VEGETALE
Blé, maïs, orge, colza



TOUT AUTRE TYPE d'exploitation est EXCLU !
Oubliez maraichage, apiculture, élevage de gibiers, etc...

Précisions sur l'exploitation

La surface totale, le nombre de têtes de bétail... ne sont pas importants ; il faut que la production agricole soit l'ACTIVITE PRINCIPALE du maître de stage. L'exploitation peut être BIO ou TRADITIONNELLE.

Dès que vous avez trouvé le stage !

Merci de nous fournir tous les renseignements (voir au dos) pour établir la convention de stage, qui sera envoyée à l'exploitant

CE STAGE EST OBLIGATOIRE : IL FAIT PARTIE INTEGRANTE DE LA FORMATION

RENSEIGNEMENTS

STAGE AGRICOLE

Nom - Prénom de l'étudiant :

Nom - Prénom de l'exploitant :

Type exploitation/production principale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse électronique :

DOCUMENT à retourner à :

MFR VALRANCE - 2 route du bois du four
12380 SAINT SERNIN SUR RANCE

valrance@mfr.asso.fr

Assurances

La convention de stage procure à l'étudiant une garantie :

· Responsabilité civile pour les dommages causés aux biens du Maître de Stage

· Accident du travail, pendant les jours et heures de travail (même si week-end) y compris pendant les trajets travail/domicile/Valrance